

Annexe H – Codes des raisons du statut final des passeports abîmés ou imprimés et vierge défectueux

Codes pour les passeports imprimés ou vierges défectueux seulement

B = Livret défectueux

Codes pour les passeports abîmés seulement

P = Personnalisation

Codes pour les passeports imprimés ou vierges défectueux

M = Machine ou équipement

*****Veuillez s'il vous plaît utiliser un marqueur (crayon feutre de type «Sharpie») pour inscrire les codes de raison dans les livrets.**

	Code	Description de la défectuosité	Commentaires
PASSEPORTS IMPRIMÉS OU VIERGES DÉFECTUEUX	B1	Dimensions du livret	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : largeur du livret; longueur du livret; bord du livret coupé; alignement des pages; épaisseur du livret (pages manquantes, pages superflues, pages en désordre); asymétrie du livret.
	B2	Qualité de la couverture	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : dommages physiques de la couverture avant la personnalisation; décoloration de la couverture; contamination de la couverture; puce dans la couverture avant.
	B3	Armoiries (estampage à chaud)	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : position des armoiries; qualité des armoiries (p. ex. : armoiries manquantes, double estampage); taille des armoiries.
	B4	Fil de sécurité	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : position du fil de sécurité; asymétrie du fil de sécurité; Couture manquante du fil de sécurité.
	B5	Impression sécuritaire	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : enregistrement de l'impression sécuritaire; défauts d'impression, notamment transfert, maculage, vides, etc.; intaglio et qualité d'impression lithographique; REMARQUE : Ne comprend pas l'impression de la personnalisation de la page de renseignements personnels.
	B6	Page pliée ou déchirée et livrets endommagés	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : livret endommagé physiquement avant la personnalisation; page froissée. REMARQUE : Ne comprend pas les livrets vierges défectueux qui ont été abîmés ou endommagés lorsqu'ils ont été insérés dans l'imprimante ou lorsqu'il y a pliage ou fissuration du dos du livret.
	B7	Contamination, poussière et fibres étrangères	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : débris ou substances étrangères d'une certaine taille (conformément aux spécifications), habituellement incrustés à la surface de la page.
	B8	Problèmes d'emballage	Matériel inutilisable en raison de l'emballage non conforme ou des limites du Système de gestion de l'inventaire (SGI). Gestion du Matériel (CIC) seulement.

PASSEPORTS ABÎMÉS	P1	Cadrage	Photo ou cadrage de la signature incorrect.
	P2	Signature	Erreur de saisie (signature incorrecte, crochet manquant pour la signature dans F2 ou signature manquante).
	P3	Qualité de la photo	Photo inadmissible, non conforme aux normes de la Commission électronique internationale (CEI); qualité de la photo non conforme aux normes de CIC.
	P4	Erreur de saisie de données	Nom, prénoms, sexe, lieu de naissance, pays, date d'expiration, date de naissance.
	P5	Observation	Observation incorrecte, erreur dans l'observation.
	P6	Contamination	Contamination provenant du local d'impression, toute poussière, fibre ou particule incrustée dans la page des renseignements avant l'impression ou la plastification.
	P7	Erreur de l'opérateur	Livrets insérés dans le sens contraire, cartouches d'encre non remplies lorsqu'il le fallait, laminés mal installés, autres éléments mal installés, cartouches d'encre insérées incorrectement, taches d'encre et empreintes digitales; l'opérateur ne parvient pas à détecter une erreur répétitive pendant la personnalisation. Une erreur répétitive correspond à toute erreur répétée dans l'impression de plus de 20 livrets d'affilée. Toute erreur répétitive de type « M » doit être classifiée sous « P7 ».
	P8	Erreur sur l'étiquette postale	Mention « À l'attention de » manquante, adresse incorrecte.
	P9	Page(s)	Pages pliées ou déchirées après lamination (sur le plancher de production).
	P10	Autres	Livret abîmé à la demande de l'autorité de délivrance (AD), etc.
	P11	Erreur de l'opérateur avant l'impression	Livret vierge défectueux attribuable à une mauvaise manipulation par l'opérateur avant l'impression, c.-à-d. livret endommagé à l'insertion dans l'imprimante.

PASSEPORTS IMPRIMÉS OU VIERGES DÉFECTUEUX	M1	Qualité de la photo imprimée	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: lignes sur la photo; vides sur la photo; taches sur la photo; bavures d'encre sur la photo; mauvais équilibre des couleurs (pages 2 et 3) sur la photo.
	M2	Position et asymétrie du laminé	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: position du laminé; asymétrie du laminé.
	M3	Bord de page déchiré	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: le laminé cause des dommages physiques sur le bord droit du papier de la page de renseignements. REMARQUE : Ne comprend pas les livrets vierges défectueux qui ont été abîmés ou endommagés lorsqu'ils ont été insérés dans l'imprimante (code P11).
	M4	Laminé comportant des vides	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: laminé comportant des vides sur la page de renseignements; livret imprimé, mais non laminé en raison d'un mauvais fonctionnement de l'équipement; lamination partielle; tout laminé comportant des vides qui ne sont pas situés sur le bord supérieur ou inférieur, ou sur le bord gauche ou droit.
	M5	Qualité des bords du laminé	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: laminé comportant des vides sur les bords de la page de renseignements du passeport; bords du laminé inégaux ou déchiquetés.
	M6	Défauts visuels du laminé	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : brillance et présence d'éléments holographiques sur le laminé; laminé froissé; laminé égratigné; marque de surchauffe sur le laminé.
	M7	Position et qualité de la ZLA	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: qualité de l'impression de la ZLA; position de la ZLA; erreur de lecture de la ZLA lors de l'utilisation du lecteur de l'AQ du SPPE. REMARQUE : Veuillez essayer de lire la ZLA quelques fois avant de rejeter le passeport.
	M8	Contamination de la personnalisation	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications: débris d'encre de la tête d'impression de l'imprimante; débris de laminé; marques du rouleau de lamination sur la page de renseignements; tout autre débris ou poussière laissés par l'équipement de personnalisation.
	M9	Impossibilité d'imprimer le livret (Centres d'impression seulement)	L'équipement de personnalisation ne parvient pas à ouvrir le livret à la bonne page ou à lire le NCS après trois tentatives de réutilisation; erreurs avant l'impression; le module de feuilles ne parvient pas à ouvrir le livret à la bonne page; livret vierge encodé, mais non imprimé ou laminé; détection des bords; enregistrement vertical.

M10	Erreur de lecture de la puce	Le lecteur de l'AQ ne parvient pas à lire l'information de la puce après cinq tentatives (le lecteur doit être réinitialisé après trois tentatives); erreur d'accès de la puce.
M11	Machine qui endommage physiquement les livrets	Tout livret rejeté par les machines (imprimante et plastifieuse), par exemple : congestion de la machine; couverture endommagée; page déchirée; page pliée; égratignure mécanique; marques du rouleau de lamination. REMARQUE : Ne comprend pas les livrets vierges défectueux (à enlever, puisque si les livrets ont été insérés, ils ne sont plus vierges) qui ont été abîmés ou endommagés lorsqu'ils ont été insérés dans l'imprimante (code P11).
M12	Erreur d'encodage de la puce	L'équipement ou le système ne parvient pas à encoder le livret (p. ex. : erreur d'authentification de la puce, défaillance de l'encodage de la puce).
M13	Qualité de la personnalisation	Si les éléments suivants ne sont pas conformes aux spécifications : lignes sur la zone visuelle; vides sur la zone visuelle; taches sur la zone visuelle; bavures d'encre sur la zone visuelle; mauvais équilibre des couleurs (pages 2 et 3) sur la zone visuelle; impression en double, impression contenant des ombres ou impression en caractère gras; impression partielle ou demi-impression.
M14	Impossibilité d'imprimer le livret (Bureaux Régionaux seulement)	Si l'imprimante ne parvient pas à trouver les bords de la page de renseignements et ne peut poursuivre l'impression après trois tentatives, l'opérateur doit alors aviser le Bureau de services; enregistrement vertical; détection des bords.
M15	Calibrage, installation, mise à l'essai et défaillance du système	Tout livret utilisé pour le calibrage, l'installation ou la mise à l'essai ou livret non utilisable en raison d'une défaillance du système.